

**COMMUNIQUÉ**  
**Pour diffusion immédiate**

**Les députés des Basses-Laurentides  
dénoncent le favoritisme dans le dossier des garderies**

**Blainville, le 2 décembre 2009** – Les députés des Basses-Laurentides, Denise Beaudoin (Mirabel), René Gauvreau (Groulx), Benoit Charette (Deux-Montagnes) et Daniel Ratthé (Blainville), se sont déclarés outrés suite aux récentes révélations de leur collègue Nicolas Girard, député de Gouin et porte-parole de l'opposition officielle en matière de Famille, à l'effet que les projets de garderies privées, dont la plupart des promoteurs se retrouvent sur la liste des donateurs du Parti Libéral, ont reçu soixante-neuf pourcent (69 %) des nouvelles places attribuées dans les Laurentides en 2008.

Tout porte à croire, à la lecture de ces données plutôt évocatrices, que « si vous désirez ouvrir une garderie dans les Laurentides, vous avez plus de chances que votre projet soit approuvé si vous avez contribué aux caisses du Parti Libéral », de constater Mme Beaudoin.

« Les CPE La Rose des Vents et Les Petits Bonheurs de Blainville, dont les services sont particulièrement appréciés des parents de la région, se sont vus refuser leurs demandes de bâtir de nouvelles installations alors que la ville leur avait déjà offert des terrains. C'est inadmissible! », de dénoncer le député de Blainville, Daniel Ratthé.

« Plusieurs CPE ont essuyé des refus de la part des fonctionnaires lorsqu'ils ont sollicité des précisions au sujet des critères ayant mené au rejet de leurs projets. On est en droit de se demander si des directives politiques sont venues entacher le processus », de déclarer un René Gauvreau indigné.

Les députés du Parti Québécois réclament l'intervention du vérificateur général et exigent que les dossiers d'évaluation préparés par le ministère de la Famille pour chaque projet de garderie soient rendus publics afin que tous, parents et citoyens, puissent les consulter. « La population veut connaître le fond de l'histoire et s'assurer que les projets de garderie soient choisis au mérite et non en fonction des contributions politiques », de conclure Benoit Charrette, député de Deux-Montagnes.

- 30 -

Source :  
Marie-Josée Gagnon  
Attachée politique  
Bureau de Daniel Ratthé, député de Blainville  
(450) 430-8086